



© ACF, parcelles de riz entièrement détruites par les inondations dans la région de Matam, Sénégal

NOTE D'ALERTE

LE NORD-EST DU SENEGAL ENFONCE PAR LES INONDATIONS, UNE SITUATION CRITIQUE

Depuis fin août 2024, le Nord-Est du Sénégal fait face à une crise sans précédent en raison de crues exceptionnelles du fleuve Sénégal. Plus de **55 600 personnes** ont été directement affectées, avec des pertes massives de récoltes et de cheptel. Les secteurs vitaux tels que l'agriculture, l'élevage, la nutrition et la santé sont gravement perturbés, menaçant la sécurité alimentaire et l'accès aux soins. L'accès aux services essentiels est compromis, aggravant les conditions de vie déjà précaires. Face à cette urgence, Action Contre la Faim appelle à une action immédiate pour soutenir les populations vulnérables et éviter une catastrophe à long terme.

CRUE HISTORIQUE DU FLEUVE SENEGAL : UNE MENACE GRAVE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA STABILITE DES COMMUNAUTES

Le fleuve Sénégal, long de 1 750 kilomètres, traverse quatre pays africains et constitue une source vitale pour des milliers de familles. Pourtant réputé tranquille, le fleuve est sorti de son lit avec des crues dévastatrices aux niveaux inédits, engloutissant des milliers de maisons, écoles, marchés, infrastructures publiques et terres agricoles. Selon les chiffres officiels du gouvernement, ces inondations historiques causées par la crue inédite du

fleuve Sénégal et de son affluent, le Falémé, ont directement touché plus de 55 600 personnes dans la seule région de Matam. Elle a submergé des hectares de terres agricoles, des pâturages vitaux pour les éleveurs et a mis à mal l'économie locale, plongeant les communautés dans un désarroi profond. Action Contre la Faim Sénégal lance donc un appel pressant pour assister les populations affectées.

DES EFFETS DESTRUCTEURS SUR L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE

L'agriculture est la principale source d'économie et d'alimentation des populations de l'axe Matam-Bakel. Sur cet axe, les inondations ont dévasté les champs en pleine croissance.

Cette perte d'une part importante des récoltes met en péril la sécurité alimentaire de plus de 1 000 ménages, dont les membres dépendent entièrement de leur production pour subvenir à leurs besoins. Les chiffres sont alarmants. Selon la Société nationale D'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta de Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED), plus de 1 335 hectares de cultures (riz, sorgho, niébé) ont été détruits. Samba SY, un agriculteur de la région, témoigne : « On a été affectés par ces inondations qui ont tout emporté ». D'autres agriculteurs expliquent que « les inondations ont provoqué une immersion des champs de culture qui, malgré une pluviométrie aléatoire, jouent un rôle très important dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle de nos familles

respectives ». À ce jour, près de 1 124 ménages ont été affectés, avec des risques d'insécurité alimentaire à court terme, comme l'indiquent les rapports d'évaluation des dégâts réalisés par le Conseil National de la Sécurité Alimentaire (SE-CNSA). La perte des récoltes laisse entrevoir des risques énormes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations qui ne comptent que sur leurs productions pour se nourrir et couvrir leurs autres besoins de base. L'élevage, lui aussi, a été sévèrement impacté. Avant même les inondations, le secteur pastoral souffrait déjà des irrégularités des pluies, qui avaient entraîné une déficience dans les pâturages. En effet, la mauvaise répartition des pluies a entraîné des poches de sécheresse en cours de saison limitant ainsi le bon développement de la biomasse comme en atteste [le rapport](#) d'Action contre la faim du 31 octobre dernier sur le site du SIG Sahel. Le débordement du fleuve a détruit les rares ressources fourragères disponibles, déjà insuffisantes.

À cela s'ajoute l'inondation des zones de campement, exposant les éleveurs à un risque important de perte de bétail, tant par noyade que par la dégradation de l'état sanitaire des animaux. Ainsi, l'espoir des éleveurs de nourrir leurs familles avec ce maigre pâturage a été anéanti. Un nombre d'éleveurs ont déjà entamé une transhumance précoce à la quête du pâturage. Les femmes, quant à elles, sont laissées à elles-mêmes avec

leurs enfants sans aucune source de revenus.

Cette transhumance anticipée est confirmée par le [dernier bulletin](#) de surveillance pastorale d'Action Contre la Faim publié sur le site du SIG Sahel. La situation est désastreuse et pourrait rapidement se détériorer si des ressources supplémentaires ne sont pas rapidement mobilisées pour faire face à cette urgence.

LES IMPACTS A COURT ET LONG TERME

SITUATION NUTRITIONNELLE CRITIQUE

Le système sanitaire local de Matam fait face à une préparation et une capacité de réponse insuffisantes aux risques de crises sanitaires. À cela s'ajoutent des contraintes structurelles majeures, notamment des difficultés d'accès géographique, accentuées par des coupures de routes, des pistes impraticables et des ponts effondrés. De plus, les communautés rencontrent d'importantes difficultés financières pour accéder aux services de santé. Ces facteurs, combinés au débordement actuel du fleuve, vont indéniablement aggraver la crise alimentaire et nutritionnelle

Selon les informations reçues de la SAED, près de 2 958 familles sont impactées par la perte de leurs stocks vivriers et la disparition de cheptel (petits ruminants surtout).

Certaines communautés déplacées vers le Diéri n'ont pas bénéficié de dispositifs d'accueil et rencontrent des difficultés d'accès à l'eau potable en raison de la contamination des sources. De plus, l'absence de latrines pour ces populations engendre un risque élevé d'infections, en particulier chez les enfants de moins de 5 ans ainsi que les femmes enceintes et allaitantes.

CRISE ALIMENTAIRE & PASTORALE

A la lumière de ce qui précède, il convient de prendre en

compte deux aspects importants : un milieu pastoral fragilisé et une crise qui dégrade la résilience des populations. En effet, la qualité et la quantité de pâturage impactent la production en lait et viande du troupeau de manière immédiate.

Or, la santé du bétail affecte aussi la capacité de reproduction et donc la production laitière future, ce qui menace les revenus des éleveurs. Sans interventions urgentes, une crise pastorale durable se profile avec de graves conséquences à long terme. La fréquence des chocs dans la région de Matam et la faiblesse du système de réponse accentue la vulnérabilité de la région. Les résultats d'OA de novembre 2024 confirment cette tendance, notamment à Matam et Kanel, où 44% et 40% des populations sont classées comme très pauvres et pauvres. De plus, cette crise revêt une dimension régionale, car le fleuve Sénégal, frontière naturelle entre le Sénégal, le Mali et la Mauritanie, traverse des zones déjà classées à risque.

SANTE PUBLIQUE : RISQUES ACCRUS ET MALNUTRITION

L'État du Sénégal et ses partenaires ont déjà mené une mission d'évaluation des dégâts causés par les crues. Le rapport révèle un pic de maladies hydriques et un risque accru de malnutrition, particulièrement chez les enfants



de moins de cinq ans et les femmes enceintes ou allaitantes. Les déplacements massifs de familles désorganisent la vie communautaire et limitent l'accès aux services de base, augmentant la précarité des conditions de vie.

La destruction des cultures entraîne une pénurie alimentaire, rendant de nombreuses familles incapables de subvenir à leurs besoins nutritionnels. Les enfants et les femmes enceintes/allaitantes risquent des carences en micronutriments.

De plus, les déplacements perturbent les pratiques

alimentaires traditionnelles, entraînant une dépendance accrue aux aides alimentaires souvent inadaptées. L'accès limité aux soins de santé, aggravé par la mobilité restreinte due aux inondations, complique davantage la situation. La contamination des sources d'eau potable augmente les risques de maladies hydriques comme le choléra et la typhoïde, tandis que l'insuffisance d'installations d'assainissement favorise la propagation de maladies infectieuses, touchant particulièrement les populations déplacées vivant dans des conditions précaires

APPEL A L'ACTION

AU GOUVERNEMENT ET SES PARTENAIRES TECHNIQUES

1. RENFORCEMENT DE LA REPONSE

HUMANITAIRE : Lancer une réponse en « Multi-Purpose Cash Assistance » pour couvrir les besoins immédiats alimentaire et non alimentaire des populations affectées

2. RENFORCEMENT DES ACTIFS : Distribuer des semences pour soutenir les cultures de décrue, réhabilitation du noyau de cheptel etc

3. AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE ET AUX SERVICES EHA : Mettre en place des systèmes de purification de l'eau (Aquatabs) et distribuer des kits d'hygiène aux populations affectées

4. RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SANTE : Améliorer l'accès des populations aux services de santé pour répondre aux besoins accrus

5. RELEVEMENT ECONOMIQUE : développer des initiatives visant à renforcer la résilience des ménages face aux chocs, en soutenant la réhabilitation, l'amélioration de la production, l'insertion socioéconomique et l'entrepreneuriat rural

6. SENSIBILISATION ET EDUCATION COMMUNAUTAIRE : Organiser des campagnes d'information sur les pratiques d'hygiène, la nutrition et l'accès aux services de santé pour renforcer la résilience des communautés face à la crise

7. PLANIFICATION ET GESTION DES RISQUES : renforcer le système national de surveillance du fleuve en mettant en place des « datalogger » pour surveiller les débits d'eau

AUX BAILLEURS DE FONDS

1. Mobiliser de façon urgente des fonds pour assister les populations de la région de Matam afin de faire face aux conséquences des inondations dont les impacts risquent d'être amplifiés les jours ou semaines à venir selon les prédictions de l'OMVS

2. En plus de fonds d'urgence, il est recommandé de planifier des fonds visant à renforcer la résilience des populations à moyen et long terme, afin d'augmenter leurs capacités à résister aux futurs chocs.

Cette note a été préparée sur la base des informations reçues des équipes d'Action Contre la Faim sur le terrain et des services compétents de l'Etat. Elle pourrait faire l'objet de mise à jour et d'extension sur d'autres zones.



CONTACT

Stephanie Buell
Directrice Pays, Mission Sénégal
sbuell@sn.acfspain.org